

Pour le retour sur la revue du grand livre :

- Les comptes de réserves 106810 et 106820 doivent être affectés en report à nouveau
- Les comptes de provisions (sauf indemnités de fin de carrières) n'ont pas de justifications et doivent donc être reprises

Les autres comptes ne font pas l'objet de commentaires particuliers.

Pour les produits constatés d'avance, il serait préférable de faire le calcul suivant le nombre d'ateliers effectués au 31/12/2024 et le prorata des cours restants sur l'année.



19 rue Georges Clémenceau
95110 SANNOIS

www.e2c-audit.fr

Franck VARIERAS
Expert-comptable

☎ 01 39 64 11 29
☎ 06 10 52 15 05

✉ fvarieras@e2c-audit.fr

E2C AUDIT
L'EXPERT-COMPTABLE
À VOTRE ÉCOUTE